

Saint-Léonard, le 8 mars 2022

CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les membres de la commission de contrôle des listes électorales

En l'application de l'article L.19 nouveau du code électoral pour les membres de la commission de contrôle, j'ai l'honneur de vous informer qu'elle se réunira :

le jeudi 17 mars 2022 à 18 heures 00 en mairie.

Ordre du jour :

- contrôle des inscriptions et radiations sur la liste électorale
- éventuels recours administratifs préalables obligatoires.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.



Marie-Lise DEGREMONT